

2008/948 - REFECTION DES VITRAUX DE L'EGLISE DE L'IMMACULEE CONCEPTION – 141 RUE PIERRE CORNEILLE - 69003 LYON – OPERATION N° 03 054 506 – MONTANT DE L'OPERATION : 260 000 € TTC - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DU LOT UNIQUE : VITRAUX (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 novembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2007/8193 du 17 septembre 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet dont le montant est fixé à 260 000 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offres du 4 novembre 2008 a statué ainsi :

Opération : Réfection des vitraux de l'église Immaculée Conception - Marché de travaux

Lot unique :	Vitraux
A été attribué à :	ATELIER THOMAS VITRAUX
Pour un montant de :	139 290,20 € HT.

Vu la délibération n° 2007/8193 du 17 septembre 2007 ;

Vu l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 4 novembre 2008 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Ouï l'avis de sa Commission Finances – Administration Générale – Fin de procédures des Marchés Publics ;

### **DELIBERE**

M. le Maire est autorisé à signer :

- le marché de travaux relatif à l'opération « Réfection des vitraux de l'église Immaculée Conception » suivant :

Lot unique :	Vitraux
Attribué à :	ATELIER THOMAS VITRAUX
Pour un montant de :	139 290,20 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs au lot vitraux de l'opération de réfection des vitraux de l'église Immaculée Conception dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY